Résultats des Etudes Ecologiques

Les études écologiques, préalable indispensable à la définition des enjeux environnementaux, ont été réalisées au cours du printemps et de l'été dernier. Les résultats de ces travaux montrent que les espèces étudiées sont globalement dans un bon état de conservation. La pérennité de cet état passera par la préservation des modes de production agricole favorables qui ont permis le maintien d'une biodiversité riche sur le territoire.

Etudes Faune

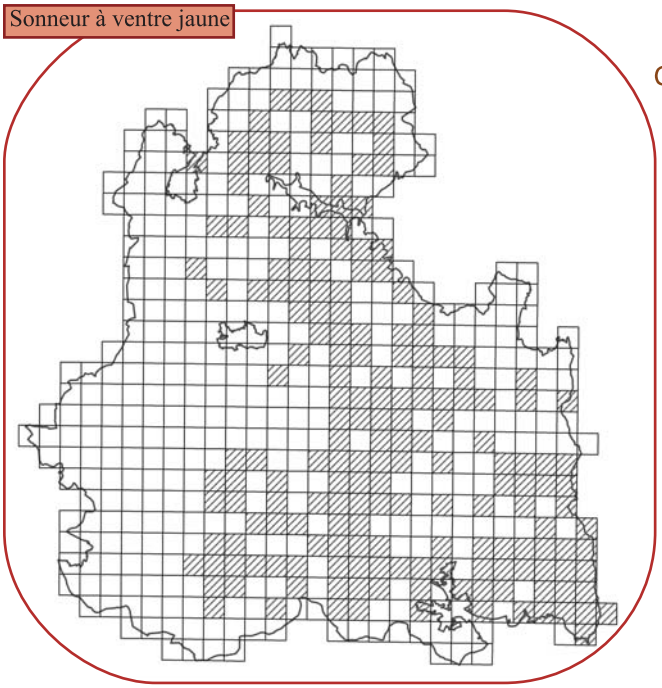
Sonneur à ventre jaune

Crapaud sonneur à ventre jaune

La présence du crapaud sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) sur le territoire a été évaluée par la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) à travers l'étude de mailles de 1x1 km effectuée sur 52 jours. L'espèce a été détectée sur l'ensemble du site à l'exception notable des massifs forestiers. On la retrouve dans tout le paysage bocager, notamment dans les prairies humides paturées à la faveur des zones de suintements, des mouillères… On a affaire à une méta-population à l'échelle du site au sein duquel les individus peuvent circuler, se rencontrer et se reproduire.

Agrion de Mercure et Agrion orné

Ces « Demoiselles bleues » (*Coenagrion mercuriale* et *Coenagrion ornatum*) ont été étudiées par la SHNA en découpant le territoire en mailles de 5x5 km. Les deux agrions sont bien représentés sur le site et s'y reproduisent. Ces espèces fréquentent des milieux semblables, petits cours d'eau à faible débit, et se retrouvent, de fait, souvent ensemble sur les stations.

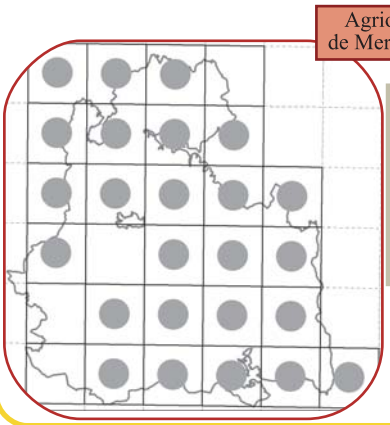
Agrion de Mercure

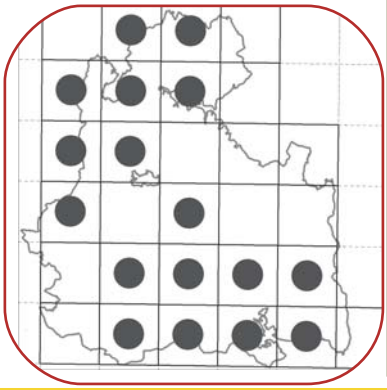

Agrion orné

Chauve-souris

Petit Rhinolophe

Dans un premier temps, la SHNA a confirmé la présence des sites de mise bas déjà connus sur le site pour le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et à proximité du site pour le Grand Murin (*Myotis myotis*). Dans un second temps, des études, basées sur de la capture, du suivi et de l'écoute d'individus, ont été menées dans les massifs forestiers de l'ouest, potentiellement les plus intéressants. Elles ont permis de mettre en évidence la présence de la Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) et du Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*), espèces typiquement forestières, mais aussi de confirmer la présence du Grand Murin qui vient chasser sur le site.

Mulette épaisse

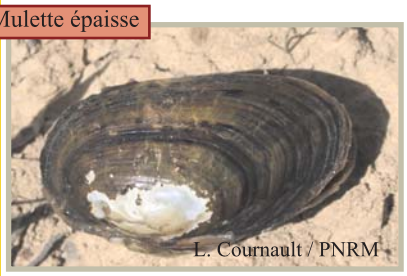

Espèces aquatiques

Une stagiaire du Parc naturel régional du Morvan a confirmé et précisé la présence des Ecrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) sur 23 cours d'eau, essentiellement sur les têtes de bassin de l'Alène et de La Roche. Elle a aussi étudié la répartition de la Mulette épaisse (*Unio crassus*) sur l'ensemble des cours d'eau du site. Cette dernière est présente en faibles effectifs et se retrouve principalement sur les bassins de La Roche, de l'Alène et du Richaufour.

Insectes

Un stagiaire du Parc a évalué la présence des papillons inféodés aux zones humides et les coléoptères inféodés au bois mort. Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) est bien présent sur l'ensemble du territoire. Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), lui, se retrouve essentiellement dans les massifs forestiers tandis que ni le Pique-prune, ni le Grand Capricorne n'ont été détectés.

Lucane cerf-volant

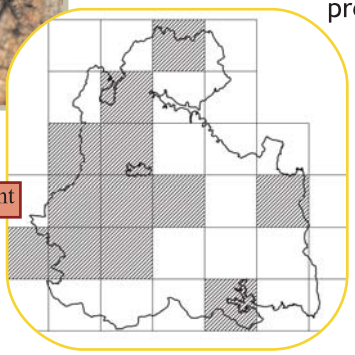

Cuivré des marais

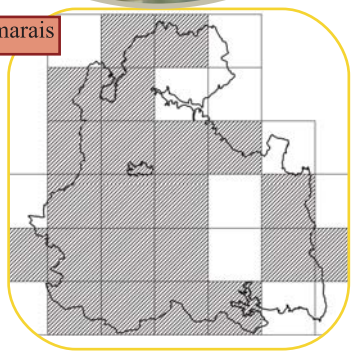

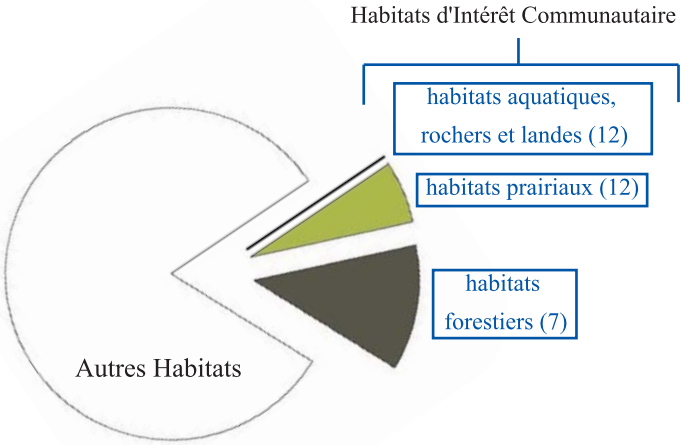

Etude habitats naturels

La société Biotope a réalisé un échantillonnage stratifié sur l'ensemble du site. Près de 60 km de linéaires ont été parcourus et décrits. Cette étude a permis de confirmer et préciser la liste des habitats recensés sur le site ainsi que d'estimer leur importance relative. Enfin, ces données marquent un état initial qui permettra de suivre l'évolution de ces différents habitats au cours du temps.

Contact
Laurent Cournault
Animateur
03.86.78.79.37
laurent.cournault@parcdumorvan.org

Isabelle Bureau
Administratif et communication
03.86.78.79.36
isabelle.bureau@parcdumorvan.org

Maison du Parc
58230 St Brisson

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
BOURGOGNE

Parc naturel régional du Morvan

NATURA 2000

l'Europe s'engage en Bourgogne avec le FEADER